



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° 4091_FIBRAROC-A2-35-F4-Clarté_2019-08-28

- 1 Code d'identification unique du produit type : **WW-EN13168-T1**
- 2 Usage(s) prévu(s) : **Isolation Thermique du Bâtiment (ThIB)**
- 3 Fabricant : **KNAUF SAS, Zone d'Activités, Rue Principale 68600 WOLFGANTZEN**
- 4 Mandataire : **Non Applicable**
- 5 Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances : **Système 1 pour la réaction au feu
Système 3 pour les autres caractéristiques**
- 6.a) Norme harmonisée : **EN 13168:2012+A1:2015**
Organisme(s) notifié(s) : **CSTB (ON n°0679)**

7 Performances(s) déclarée(s) :

Designations commerciales	Réaction au feu	Absorption d'eau	Emissions de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments		Coefficient d'absorption acoustique	Combustion avec incandescence continue	Résistance thermique		Tolérances épaisseurs, classe	Perméabilité à la vapeur d'eau μ	Résistance à la compression	Résistance à la traction / flexion	Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation	Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation		Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement et à la dégradation
			Emmissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié	Emmissions de substances dangereuses : Décret 2011-527 du 23 mars 2011			Résistance thermique R_f (m ² ·K/W) (1)	Conductivité thermique λ D(W/(m·K))						Résistance thermique	Conductivité thermique	
FIBRAROC A2 35 F4 Clarté	A2-s1,d0	NFD	Conforme	A+	1,00	NFD	1,15 (e=50mm)	MV 0.035 WW 0.090	T1		NFD		(2)	(3) (3)	NFD	

(1) Se reporter à l'étiquette du produit pour connaître l'épaisseur et la résistance thermique de l'isolant livré.
(2) Selon EN13168 : Les performances de réaction au feu des produits en laine de bois (WW) ne varient pas avec le temps.
(3) Selon EN13168 : La conductivité des produits en laine de bois (WW) ne varie pas avec le temps.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé par le fabricant en son nom par :

M. Eric HENNEKE, Responsable Environnement et Normalisation Européenne

À **Wolfgantzen**, le **28 août 2019**